



Réunion de l'exécutif du 9 janvier 2010 (à 16h au restaurant Mikes à Rouyn-Noranda)



Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 16h15.

M. Alain Laplante est absent pour des raisons professionnelles.

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. André Royer d'accepter l'ordre du jour et cette proposition est appuyée par M. René Germain. Acceptée à l'unanimité.

2- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par M. Maurice Bédard d'accepter le procès-verbal tel que lu et réalisé par le secrétaire, M. Richard Martin, et cette proposition est appuyée par M. René Germain. Acceptée à l'unanimité.

3- Planification générale de l'assemblée générale

M. Maurice Bédard nous mentionne que lors des élections il pourrait y avoir des candidatures pour des postes de directeurs seulement et que lors de la réunion du CA les postes seraient décidés par les membres de CA. C'est un point à rediscuter lors de la prochaine réunion du conseil d'administration et peut-être à proposer lors de la prochaine assemblée générale.

À part de ça M. Luc Aubut nous montre que tous les documents sont prêts pour l'assemblée générale du soir.

4- Orientation des actions en 2010

D'un commun accord, mais proposé d'abord par M. Maurice Bédard et secondé par M. André Royer ce point sera discuté plus en profondeur après l'assemblée générale lors de la prochaine réunion du CA.

5- Propositions de modifications aux normes et règlements de l'AAAAT

Deux documents nous sont présentés par M. Luc Aubut.

Le premier est un changement sur la façon de demander aux gens proposés s'ils sont intéressés à occuper une fonction au CA lors des élections. Nous voulons tout simplement permettre au candidat en fonction à un poste du CA de s'exprimer en premier lorsqu'il est encore proposé au même poste. Cela permet d'éliminer la gêne des autres à accepter ce travail au sein de l'exécutif et du fait même celui qui était en poste ne se sent pas obligé de garder son poste si tout le monde a refusé avant lui.

Le deuxième document est une proposition pour modifier les cotisations pour devenir membres de l'AAAAT. Par exemple, les adultes auraient une augmentation de 5\$ et la cotisation serait de 30\$ au lieu de 25\$. M. René Germain a vérifié auprès d'autres clubs de la province et c'est autour de 30\$ à 40\$ les cotisations.

Il est proposé par M. André Royer de présenter ces documents à l'assemblée générale et cette proposition est appuyée par M. Richard Martin. Acceptée à l'unanimité.

6- Procédure simplifiée de la gestion de l'inventaire

M. Luc Aubut propose un formulaire qui serait disponible sur le site Web et qui serait rempli par les responsables locaux pour faire les demandes d'emprunt et cela permettrait aussi de faire un meilleur suivi. La mise à jour de l'inventaire serait plus simple de cette façon. C'est secondé par M. Richard Martin et accepté à l'unanimité. (A suivre...)

7- Activités de l'AAAAT en 2009

M. Luc Aubut mentionne qu'il y a eu autour de 63 activités en Abitibi-Témiscamingue pour l'AMA 2009 réalisé par l'AAAAT et les clubs locaux et qu'il y a certaines activités qui ne sont pas encore entrées. Il y a probablement autour de 1000 personnes qui ont vécu un moment Galiléen mais c'est difficile à valider avec un chiffre précis.

8- Matériel pour animation

Nous parlons ensemble du fait que nous avons un réel besoin de matériel, comme un kiosque, des affiches, du matériel promotionnel lorsque nous faisons des expositions. Il ne faut pas seulement se fier au matériel de la FAAQ. Nous avons vécu un manque de disponibilité à ce niveau lors de notre dernière activité. Nous avons bien fait ça, mais avec plus de matériel, ce serait vraiment bien. On en parlera à l'assemblée générale.

9- Affaires nouvelles

Nous voulons sonder le terrain avec une proposition de M. Pierrôt Letendre sur l'organisation d'un colloque CCD ou quelque chose de plus petit et aussi sur les activités que l'AAAAT pourrait faire à la place d'aller aux différents salons habituels. Par exemple présence dans les centres d'achats une après-midi le jour d'une réunion. On en parlera à l'assemblée générale.

10- Fermeture de la réunion

La réunion se termine vers 16 h 49 sous la proposition de M. Richard Martin et l'appui de M. Maurice Bédard et ceci sans aucune objection.